



## CONTRIBUTION D'AMNESTY INTERNATIONAL

### RAPPORT SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA XÉNOPHOBIE 2025

---

La lutte contre toutes les formes de discrimination est au cœur de l'action de l'UNSA dès sa création en 1993 et elle l'a inscrite très clairement dans sa charte de valeurs :

*« L'UNSA fait de la lutte contre les discriminations l'un de ses principes fondateurs. L'UNSA refuse toute forme de discrimination telle que définie par l'article L1132-1 du Code du travail, conformément aux lois 2001-1066 du 16 novembre 2001 et 2008-496 du 27 mai 2010. Nul ne peut se prévaloir d'une appartenance à l'UNSA s'il ne partage pas ces principes librement consentis ».*

La Défenseure des droits rappelle, dans son rapport annuel d'activité 2024, une contradiction inquiétante : les études montrent que les discriminations et les actes racistes, antisémites et xénophobes augmentent tandis que les recours diminuent.

L'UNSA partage ce constat et agit pour rompre ce cercle vicieux avec la volonté de soutenir les victimes, visibiliser les faits et former ses représentants à la prévention, à l'accompagnement et à la réparation.

Dans un contexte international et français anxiogène et instable marqué par la montée des discours de haine et la banalisation des actes et paroles racistes, antisémites et xénophobes, l'UNSA réaffirme sa détermination à agir. Cela passe à la fois par un positionnement profondément laïque, humaniste et républicain, qui refuse la stigmatisation et la désignation de responsables ou d'ennemis définis par leur religion ou leur culture réelle ou supposée et par une réponse de proximité au plus près du terrain et des réalités vécues.

### **Communications, actions, travaux et positionnements de l'UNSA en 2025 face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie :**

En 2025, l'UNSA a poursuivi son engagement constant contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie en se concentrant sur trois axes :

- Actions dans le cadre intersyndical ou plus larges ;
- Sensibilisation et formation de ses représentant-es ;

- Communication grand public.

L'UNSA a contribué à la construction d'une campagne inédite de l'ensemble de l'intersyndicale interprofessionnelle :

**« Racisme, antisémitisme, xénophobie, au travail c'est non ! ».**

Articulée autour d'un tract et d'une série d'affiches, elle fait l'objet d'un lancement face à la presse à Paris, à l'occasion du 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, **des numéros 1 des différentes organisations syndicales ainsi que de la Défenseure des droits.** ( <https://www.unsa.org/Racisme-antisemitisme-xenophobie-au-travail-c-est-non.html> ). C'est très clairement une volonté d'agir au plus près des personnes sur le lieu de travail, dans l'entreprise ou le service. C'est un levier fort à activer. Pour l'UNSA le syndicalisme doit avoir cette volonté concrète pour contrer le développement des actes racistes dans le monde du travail.

L'UNSA a particulièrement insisté en 2025 sur cette thématique dans ses communications et dans sa volonté de mieux sensibiliser et former ses militant·es. C'est en ce sens qu'en mai 2025 l'un des « **Rendez-vous de l'UNSA** » en format mixte visio et présentiel a été consacré à un échange **avec Mathias Ott, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH)** sur la question des discriminations liées à l'origine dans le monde du travail. Ce moment a permis de sensibiliser les représentant·es UNSA aux réalités et chiffres alarmants concernant les actes racistes et discriminatoires, et de renforcer leurs capacités à agir. C'est en ce sens également que l'UNSA a consacré l'un des spots **vidéo Expression directe** en avril 2025 à la thématique de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie au travail. ( [https://www.unsa.org/IMG/mp4/expression\\_directe\\_2504.mp4](https://www.unsa.org/IMG/mp4/expression_directe_2504.mp4) ).

**L'indice mensuel UNSA du moral des salarié·es du mois d'août 2025** était consacré spécifiquement à la question des discriminations liées à l'origine.

Les chiffres recueillis sont sans appel. Au global, 20 % des salarié·es disent avoir été témoins ou victimes de comportements discriminatoires ou racistes sur leur lieu de travail, que ce soit occasionnellement ou fréquemment. Et lorsque l'on ajoute celles et ceux qui déclarent y avoir été confronté·es « rarement », le pourcentage de salarié·es n'ayant jamais vécu ou observé de tels comportements tombe à 54 %. Autrement dit, près d'un salarié·e sur deux a déjà été confronté·e à des propos ou actes discriminatoires dans son environnement professionnel.

Les taux les plus élevés se retrouvent :

- dans la fonction publique d'État, avec 33 % de déclarations de discriminations fréquentes ou occasionnelles ;
- dans la fonction publique hospitalière, avec 28 %.

Ces chiffres, loin d'être anecdotiques, doivent conduire les employeurs publics à une remise en question immédiate et profonde. Comment peut-on garantir un service public égalitaire et accueillant si ses propres agent·es sont victimes ou témoins de discriminations au quotidien ?

L'indice donne également des enseignements sur les sources de discrimination. Lorsqu'on demande aux salarié-es la nature des comportements discriminatoires qu'ils ont subis ou observés, trois grands motifs ressortent :

- l'origine ou la couleur de peau, invoquée par 72 % des victimes ou témoins ;
- la religion, citée par 52 % ;
- la langue, l'accent ou la façon de parler, mentionnée par 44 %.

Ces chiffres mettent en lumière un racisme ordinaire encore très enraciné dans les pratiques professionnelles. Ils pointent également l'impact des stéréotypes linguistiques ou culturels.

( <https://www.unsa.org/Moral-en-legere-hausse-mais-des-discriminations-trop-presentes-dans-le-monde-du.html> ).

En accord avec ses valeurs, l'UNSA place son action contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie dans le cadre d'une bataille culturelle face aux idées populistes, extrémistes, identitaires et particulièrement les idées de l'extrême droite.

Nous nous inscrivons pour cela dans des cadres collectifs avec d'autres organisations syndicales pour promouvoir le vivre ensemble et la Fraternité.

L'UNSA est engagée dans le **Pacte du Pouvoir de vivre** qui regroupe plus de 60 organisations et qui a la volonté d'agir « pour une société du pouvoir de vivre : écologique, socialement juste et démocratique » et affiche clairement son opposition à la montée des idées d'extrême droite. De même, l'UNSA s'est impliquée dans l'initiative **1001 Territoires pour la Fraternité** ( <https://www.1001territoirespourlafraternite.org> ) qui a pour objet d'aller au plus près des habitant-es dans les territoires pour initier des débats, des événements culturels, sportifs, éducatifs portant le respect des valeurs républicaines de fraternité, de solidarité, d'ouverture à l'autre et de liberté de conscience.

Pour l'UNSA, ces liens avec d'autres organisations de la société civile sont essentiels. Ils contribuent à dépasser des différences et des désaccords pour proposer des alternatives à celles et ceux qui portent la haine, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Par ailleurs pour mener cette bataille culturelle, l'UNSA signe et diffuse des **tribunes** comme celle de Morgane Verviers, secrétaire générale de l'UNSA Éducation avec Dominique Sopo, Président de SOS Racisme, dans Le Nouvel Obs en mars 2025 : avec la volonté affirmée « de réenclencher la marche avant de la lutte contre le racisme et tout type de discrimination dans tous les lieux d'éducation scolaire et populaire »

( <https://www.nouvelobs.com/societe/20250318.OBS101591/reenclencher-la-marche-en-avant-contre-le-racisme.html> ) ou la tribune collective signée par Laurent Escure, secrétaire général de l'UNSA « Face au racisme qui tue, unissons-nous » (juin 2025).

( <https://www.unsa.org/Face-au-racisme-qui-tue-unissons-nous-signons-la-Tribune.html> ).

L'UNSA a également des interventions régulières dans ses instances internes, dans ses positionnements publics pour rappeler l'attachement de l'UNSA à la laïcité, au respect de la dignité humaine et au refus de toute discrimination comme dans cet article lors du drame de l'assassinat d'Aboubakar Cissé dans une mosquée : Contre le racisme, pour la laïcité pour

tous et tout le temps (<https://www.unsa.org/Contre-le-racisme-pour-la-laicite-pour-tous-et-tout-le-temps.html> )

## Immigration et racisme

Pour l'UNSA, l'approche en permanence négative de la question de l'immigration dans le débat public aujourd'hui, relayée par certains médias, alimente le développement et la libération des actes et paroles racistes et xénophobes.

L'UNSA s'est mobilisée en 2023 et 2024 contre la **Loi immigration**. Depuis nous avons explicitement dénoncé et fait part de notre inquiétude sérieuse face au durcissement des consignes données aux préfets et des tensions accrues pour la régularisation des travailleurs et travailleuses sans papiers.

Les circulaires du ministère de l'intérieur en 2025 ont pour conséquence une dégradation importante des possibilités réelles de régularisation et entraînent bien trop souvent un maintien de travailleurs et travailleuses dans l'illégalité, la précarité et l'emprise de certains employeurs peu scrupuleux.

L'UNSA dénonce les obstacles d'accès à l'emploi et aux droits sociaux. Elle défend **l'égalité de traitement et un droit au séjour et au travail effectif**. ( <https://www.unsa.org/Circulaire-Retailleau-une-dangereuse-hypocrisie.html> ).

Pour l'UNSA, il faut sortir de l'hypocrisie et assumer nos besoins économiques et démographiques et reconnaître que ces travailleurs et travailleuses sont bien souvent essentiels. Plutôt que de se replier sur une approche punitive, il faut engager un dialogue constructif sur l'intégration et la valorisation des personnes migrantes dans la société française. Cela implique de promouvoir des parcours de régularisation clairs, justes et accessibles, qui reconnaissent l'apport des étrangers à notre pays et proposent un parcours d'intégration à notre République et de s'en donner les moyens.

Sur cette question migratoire, **l'approche européenne est indispensable**. Là encore, il n'est pas possible de laisser se diffuser le discours unique, promu par l'extrême droite, d'une prétendue « submersion migratoire » ou d'un « grand remplacement » fantasmé. C'est un enjeu pour faire face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie.

L'UNSA s'inscrit dans le cadre des travaux de la **confédération européenne des syndicats (CES)**. Elle plaide pour une politique européenne juste, humaniste et coordonnée et pour une révision du règlement de Dublin. (<https://www.unsa.org/Journee-internationale-des-migrants-l-UNSA-pour-une-approche-juste-et-humaine.html> )

---

## Perspectives d'avenir

L'UNSA prévoit de :

- développer de nouvelles formations syndicales spécifiques sur les discriminations liées à l'origine dans le monde du travail qui viennent compléter nos formations sur l'ensemble des discriminations. (démarrage prévu en décembre 2025) ;
- renforcer sa capacité militante afin que les représentant·es UNSA soient reconnu·es comme des acteurs de terrain dans l'accompagnement des victimes, et développer le travail partenarial avec les associations et structures institutionnelles telles que la DILCRAH ou le Défenseur des droits ;
- tirer parti de son intégration à la Maison des lanceurs d'alerte (en 2025) pour renforcer ses leviers d'action en matière d'accompagnement et de formation des militant·es ;
- poursuivre son action au niveau européen, via la Confédération européenne des syndicats (CES), pour promouvoir un cadre commun de lutte contre les discriminations liées à l'origine dans le travail.

## Conclusion

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ne peut se limiter à des déclarations d'intention : elle exige une véritable révolution culturelle dans le monde du travail mais aussi dans la société.

L'UNSA cherche à construire une action qui s'appuie sur les réalités rencontrées par les personnes au quotidien et un regard dépassionné sur les questions migratoires qui sont aujourd'hui instrumentalisées au service de projets politiques sans tenir compte des réalités économiques, sociales, démographiques.

Pour l'UNSA, l'augmentation des paroles et des actes de rejet des personnes en raison de leur religion réelle ou supposée est profondément inacceptable.

Le racisme antimusulman et l'antisémitisme sont aujourd'hui deux fléaux majeurs dans notre pays et il faut les combattre sans relâche.

C'est dans cet esprit que l'UNSA entend **faire de son réseau syndical de proximité un acteur clé de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.**